

Favey et Grognuz : à Yverdon : [suite]

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 28

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195035>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conteur*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre.

PRIX DES ANNONCES :

du canton, 15 c., de la Suisse, 20 c.; de l'Étranger, 25 c. la ligne ou son espace.

Favey et Grognoz

à Yverdon.

XV

Enfin, nos trois compagnons se dirigèrent, en bavardant, vers l'Exposition. Le boursier les quitta. Favey et Grognoz étaient très gais; l'instituteur triste et rêveur.

Favey dit à ce dernier: « Je crois pour tout de bon, cette fois, monsieur le régent, que vous avez mademoiselle Angéline par la tête. »

— Eh bien, je vous l'avoue, M. Favey, répond l'instituteur, cette femme m'a en effet fasciné, car elle est adorable!... Mais je vois bien qu'elle a d'autres vues, malheureusement.

— Oh! vous comprenez qu'il faut chauffer; c'est pas d'une fois qu'on fait une conquête. Il vous faut aller boire trois décis de temps en temps là-bas, épi elle finira bien par s'apprivoiser.

— C'est très bien, tout cela, M. Favey, mais voyez-vous, la manière assez froide, me semble-t-il, dont elle m'a salué tout à l'heure, m'en dit suffisamment!... Ah! fallait-il donc que je fisse sa connaissance pour qu'il ne m'en restât qu'une cruelle désillusion!... Fallait-il que je la rencontrasse ainsi sur mon chemin sans que je pusse franchement lui ouvrir mon cœur?...

— Mais, mais, il ne faut pas déjà churler, monsieur le régent; ça ne va pas comme ça tout seul. Finalement, vous ne la connaissez que depuis ce matin. On voit bien que vous êtes encore un apprenti dans ces affaires; c'est pas facile à débrouiller les idées des femmes, y faut longtemps. On les fréquente pendant des mois, des années et on les connaît toujours moins. Je puis vous en parler, moi!... Voyez-vous, ça grille d'amour, ça grille de se marier et ça ne veut pas qu'il soit dit. C'est pour ça qu'il ne faut pas tant avoir peur; faut y aller crânement, sans quoi on est fumé. Moi je lui dirais simplement: « Mademoiselle, y m'a pas fallu longtemps pour connaître vos qualités et pour voir que vous feriez une épouse numéro un. Je ferai tout pour vous rendre heureuse, y ne tient qu'à vous... Mais je veux pas

qu'on me mène par le nez!... Voulez-vous que je demande au papa s'il veut me confier votre main?... »

Alors vous verrez ce qu'elle dira. Si elle a l'air de renasquer, vous lui donnez quinze jours pour réfléchir, épi arrive qui plante!... Voilà mon opinion. »

— M. Favey, reprit l'instituteur, je n'oserais jamais traiter si cavalièrement cet ange de douceur. Il faudrait pour cela que je renonçasse à toutes les convenances, à tous les ménagements dont on doit user en pareilles circonstances... Je ne le puis pas!... Je ne le puis pas!...

— Dis donc, beau-frère, s'écrie tout à coup Grognoz, laisse seulement faire monsieur le régent, nous avons déjà assez à démêler avec nos deux gouvernements; y veut assez faire... A présent, voilà l'Esposition. Où est-ce qu'on entre?.. Y a une masse de portes.

— Voilà, voilà, M. Grognoz, fait le régent, voilà le guichet.

— Ah! là?... à cette bornette?... Hé! y a-t-il quelqu'un? Est-ce vous qui vendez les biêts?

— Oui, m'sieu, combien en voulez-vous?

— Voyons, un pour moi, un pour mon beau-frère... Attendez, je ne sais pas si notre régent veut venir; il est si tellement taquetnet.

— Un peu vite, s'il vous plaît!

Grognoz se retourne et crie: « Monsieur le régent, vous venez avec nous? »

— Sans doute.

— Oui, il vient. Donnez-en moi trois. C'est que je vous dirai qu'il a l'amour par la tête... Voilà vingt francs en or.

L'employé au guichet rendant la différence, compte: un, deux, trois, quatre, etc.

— Oh! avez-vous rien à me rendre que de la mitraille, des francs, des cinquante, des vingt... Donnez-moi au moins dix francs en or ou bien des étius.

— Je n'en ai pas dans ce moment. Faites place, s'il vous plaît.

— Mais laissez-me voir au moins ramasser ce commerce. Vous êtes terrible... Y a-t-il un buffet en dedans de l'Esposition?

— Oui, oui, il y a un buffet en entrant... Vite, je vous dis.

— Merci... Eh bien, il ont bien fait de le mettre en entrant.

Et Grognoz retournant à ses compagnons: « Y a là un gaillard, leur dit-il, qui est rêche comme la justice de Berne; je sais pas ce qu'il a mangé. Tiens beau-frère, voilà ton biêt; voilà le vôtre monsieur le régent. »

— Merci. Combien vous dois-je? demande ce dernier.

— Laissez voir ça pour le moment, on règlera le compte en buvant un verre... Y a un buffet.

(A suivre.)

Essai de pompes.

C..., près Neuchâtel, mai 1895.

Dans de nombreuses localités de notre canton, les autorités locales choisissent, pour s'assurer du bon état de leurs pompes à incendie, le jour de l'Ascension. Cette coutume date de loin, paraît-il, car il y a plus de vingt ans que le pasteur de notre village, adressant des questions sur cette fête religieuse à l'un de ses cathécumènes, celui-ci lui répondit sans hésiter: *M'sieu, c'est le jour qu'on essaie les pompes.*

Ces essais ne se terminent pas toujours d'une façon très correcte. Celà va bien pendant que le tambour bat et que les privilégiés qui ont des galons cousus à leur manche de veste commandent: *En avant, marche!... Halte!... Les pompiers de la pompe N° 1 sont priés de pomper.*

Notez que la pompe N° 1 est unique dans le village; c'est égal, c'est la pompe N° 1.

Tout va bien encore pendant que le pistonnier inonde les toits et les gamins dont les clameurs remplissent la rue. Les pompiers ont alors d'autres allures qu'à l'ordinaire; ils savent que de toutes les fenêtres des yeux les observent, et que le moment est là de faire voir si oui ou non ils sont tournés comme des hommes doivent l'être.

Mais, plus tard, adieu la marche en mesure au son du tambour; adieu l'air presque solennel que donnent à ceux qui ont été choisis pour les porter les galons argentés et dorés; adieu la position correcte des casques et des gourmettes à la place même qui leur est assignée,